| Informations de base | |
|---|---|
| **2012/2106(DCE)**<br><br>DCE - Déclaration écrite (historique) | Procédure terminée |
| Déclaration sur la poursuite et le renforcement du soutien aux campagnes de vaccination dans les pays en développement<br><br>**Subject**<br><br>4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants<br>4.20.01 Médecine, maladies<br>4.20.04 Produits et industrie pharmaceutiques<br>6.30 Coopération au développement<br>6.30.03 Fonds européen de développement (FED) | |

| Evénements clés | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Evénement | Référence | Résumé |
| 24/05/2012 | Décision du Parlement | T7-0230/2012 | Résumé |
| 24/05/2012 | Fin de la procédure au Parlement | | |

| Informations techniques | |
|---|---|
| **Référence de la procédure** | 2012/2106(DCE) |
| **Type de procédure** | DCE - Déclaration écrite (historique) |
| **Base juridique** | Règlement du Parlement EP 136_ |
| **État de la procédure** | Procédure terminée |

| Portail de documentation | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Parlement Européen** | | | | |
| Type de document | Commission | Référence | Date | Résumé |
| Déclaration écrite | | T7-0230/2012 | 24/05/2012 | Résumé |

# Déclaration sur la poursuite et le renforcement du soutien aux campagnes de vaccination dans les pays en développement

2012/2106(DCE) - 24/05/2012 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une déclaration signée par 398 députés sur la poursuite et le renforcement du soutien aux campagnes de vaccination dans les pays en développement.

Les députés rappellent que les maladies à prévention vaccinale, parmi lesquelles figurent l'hépatite, la rougeole, les infections à pneumocoques, la diarrhée à rotavirus, la poliomyélite et la fièvre jaune, constituent une cause majeure de mortalité infantile dans les pays en développement. En outre, la prévalence de ces maladies fait obstacle à un développement socioéconomique durable.

Ils mettent en avant le fait que **l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination** (GAVI) a été reconnue comme un moyen extrêmement efficace pour atteindre des objectifs humanitaires et de développement. Ainsi, le nombre de vies sauvées et la couverture vaccinale dans les pays les plus pauvres de la planète ont considérablement augmenté ces dix dernières années grâce aux progrès réalisés par la GAVI. Ces avancées ont permis d'immuniser 228 millions d'enfants supplémentaires et de prévenir plus de 5 millions de décès.

Malgré cet incontestable progrès, 1,7 million d'enfants meurent chaque année de maladies à prévention vaccinale. C'est pourquoi, le Parlement invite la Commission à **maintenir son engagement en faveur de la réduction du nombre de maladies à prévention vaccinale dans ses futures actions extérieures**. Il félicite au passage la Commission pour le soutien qu'elle a apporté à la GAVI au travers de l'instrument de financement de la coopération au développement et du Fonds européen de développement entre 2003 et 2012.